



Partenaires du projet

Les partenaires du projet comprennent **six institutions** originaires d'Allemagne, de France, de Norvège, d'Autriche et de Slovénie, représentant des acteurs clé dans le secteur de la qualification artisanale. En outre, **un ensemble de partenaires stratégiques** sont impliqués en soutenant le groupe pilote et en disséminant les résultats dans leurs institutions et réseaux.

Coordinateur du projet



Confédération allemande de l'artisanat
(Zentralverband des Deutschen Handwerks, ZDH)
<http://www.zdh.de>

Groupe pilote



Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de
l'Artisanat (APCMA)
<http://www.artisanat.fr>



Fédération Nationale de la Coiffure (FNC)
<http://www.fnc.fr>



Institut de recherche sur la qualification et la formation de
l'économie autrichienne (Institut für Bildungsforschung der
Wirtschaft, ibw) <http://www.ibw.at>



Mesterbrevnemnda
<http://www.mesterbrev.no>

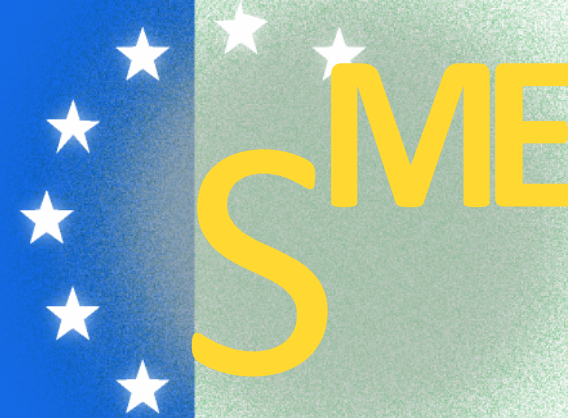


Obrtno-podjetniska zbornica Slovenije (OZS)
<http://www.ozs.si>

Impression :

Éditeur : German Confederation of Skilled Crafts, Mohrenstraße 20/21, 10117 Berlin
Graphisme : gh b Georg Hauke, Berlin

Le projet SME MASTER Plus (147735-LLP-1-2008-1-DE-ECVET (2008-3992)) est financé par la Commission européenne. Cette publication ne reflète que l'opinion de l'éditeur. La Commission décline toute responsabilité quant à son contenu ou utilisation.



Promotion de la mobilité transnationale

dans le cadre du brevet de maîtrise

Site web du projet :

www.sme-master.eu

Mars 2009 – Février 2012

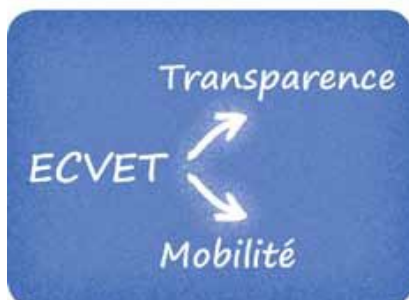
147735-LLP-1-2008-1-DE-ECVET (2008-3992)



Contexte

La promotion d'un espace de formation et de travail européen est l'un des objectifs majeurs de la stratégie 2020 de l'Union européenne. Ceci nécessite au préalable une meilleure compréhension mutuelle des filières de formation et des titres et diplômes permettant de promouvoir une reconnaissance des qualifications.

Afin de permettre dans le futur aux citoyens européens de présenter leurs qualifications sous une forme transparente et compréhensible et de faciliter les séjours de formation à l'étranger, la Commission européenne a recommandé que les États membres mettent en place un ensemble d'instruments coordonnés. Ensemble avec le Cadre européen de certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (EQF/CEC), c'est en particulier le **Système européen de crédits d'apprentissage pour la formation et l'enseignement professionnels (ECVET)** qui doit devenir un outil privilégié pour promouvoir la mobilité transnationale dans la formation professionnelle initiale et continue.



D'ici 2012, ECVET sera piloté et mis en place progressivement par les États membres de l'Union européenne sur une base volontaire. Pour soutenir ce processus, la Commission européenne a financé, depuis 2008, onze projets pilotes afin de développer des suggestions concrètes pour l'application d'ECVET dans divers domaines de la formation professionnelle initiale et continue

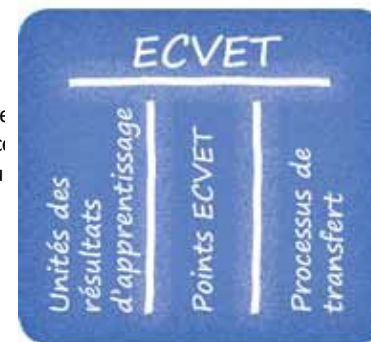
L'un de ces projets est le **SME MASTER Plus**, qui vise à tester les possibilités d'application dans la formation au brevet de maîtrise dans l'artisanat.

Objectifs et résultats du projet

Les entreprises artisanales sont de plus en plus actives sur les marchés internationaux. Le besoin de dirigeants d'entreprise possédant un savoir-faire international est donc aussi de plus en plus important pour le secteur de l'artisanat. Le développement des compétences internationales revêtira une importance croissante dans la formation des maîtres artisans. Les projets de mobilité dans d'autres pays européens en particulier sont parfaitement adaptés dans ce contexte.

Le but de SME MASTER Plus est de contribuer activement à l'internationalisation de la qualification artisanale. La démarche consiste à tester les principes ECVET en s'appuyant sur l'exemple des certifications du brevet de maîtrise en boulangerie, menuiserie, fleuristerie et coiffure pour promouvoir ainsi la mobilité transnationale dans cette formation. Les principaux résultats du projet sont les suivants :

- un panorama de la formation du brevet de maîtrise dans les pays partenaires,
- une description basée sur les compétences qualifications, sous la forme d'une matrice ventilée en unités d'apprentissage et stru
- des recommandations pour l'établissement des partenariats de mobilité au niveau institutionnel,
- des recommandations et des modèles de documents facilitant la planification et la mise en œuvre des périodes de mobilité.



SME MASTER Plus fournit un ensemble d'instruments et outils aux organismes de formation, aux associations et organisations professionnelles et autorités compétentes pour l'évaluation et la reconnaissance des compétences acquises, afin de rendre une mobilité transnationale reconnue opérationnelle.

